Les nouvelles notes d'orientation publiées lors du Sommet de Londres définissent des stratégies visant à améliorer la planification familiale et à renforcer les services de santé sexuelle et génésique dans les pays en développement

LONDRES/Genève ¦ 11 juillet 2012 – L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est engagée aujourd'hui à accélérer l'évaluation de contraceptifs de qualité, existants ou nouveaux, de sorte que les femmes de pays à revenu faible ou moyen puissent se procurer et utiliser un plus large éventail de produits contraceptifs sûrs et efficaces.

Parmi les autres engagements pris par l'OMS lors du Sommet de la planification familiale qui s'est tenu aujourd'hui à Londres figurent l'appui aux pays, en les aidant à intégrer des services de planification familiale dans les soins de santé de base, et un examen systématique des raisons pour lesquelles de si nombreuses femmes ne sont toujours pas en mesure de se procurer des moyens de contraception si elles en ont besoin.

« L'accès à la contraception moderne est un droit fondamental de chaque femme », a déclaré le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS, qui préside lors du Sommet un groupe de discussion sur l'élargissement de l'accès et du choix. « Au même titre que ce droit, il importe de respecter la dignité des femmes en leur offrant un éventail d'options de planification familiale et la liberté de faire leur propre choix. »

Le Sommet de Londres vise à mobiliser des engagements mondiaux sur le plan des politiques, du financement, des produits et de la prestation de services afin de défendre le droit de 120 millions de femmes et de jeunes filles supplémentaires des pays les plus pauvres du monde à l'information en matière de contraception, aux services et aux produits contraceptifs, sans contrainte ou discrimination, d'ici 2020.

Pour aider les pays à tirer le meilleur parti des engagements pris lors du Sommet et de ces

nouvelles possibilités, l'OMS a défini un ensemble de mesures recommandées au niveau des politiques:

• **élargir la gamme des choix proposés en matière de planification familiale,** de sorte que toute femme puisse choisir la méthode qui répond à ses besoins. L'OMS accélère la présélection de produits sûrs d'un coût abordable et développe la recherche sur l'innocuité et l'efficacité des contraceptifs existants, de même que la mise au point de nouveaux produits. De nombreux acheteurs à grande échelle considèrent la présélection par l'OMS comme une garantie importante qu'ils achètent des produits de qualité ;

• **accroître le nombre d'agents de santé qualifiés** formés et autorisés à dispenser des services de planification familiale. Près de 57 pays sont actuellement confrontés à « une crise des personnels de santé ». L'OMS préconise une redistribution des tâches entre les agents de santé possédant la formation qui convient pour aider les pays à élargir l'accès aux services ;

• **faire de la planification familiale un élément essentiel des services de santé** dispens és au cours de la période prénatale, immédiatement après l'accouchement ou un avortement et au cours de l'année qui suit ;

• **mettre à disposition et rendre acceptables des méthodes durables ou permanentes de planification familiale** telles que les dispositifs intra-utérins, les implants contraceptifs, la vasectomie et la stérilisation féminine ;

• **éliminer les restrictions sociales et non médicales à la fourniture de contraceptifs aux adolescents** pour aider à réduire le nombre de grossesses précoces et les risques pour la santé qui leur sont associés.

On estime que 222 millions de femmes et de jeunes filles des pays en développement qui ne désirent pas de grossesse n'ont pas accès aux contraceptifs, à l'information et aux services. Le besoin est le plus grand là où les taux de mortalité maternelle sont les plus élevés. Dans de nombreux pays, plus de 30 % des femmes qui désirent utiliser un moyen de contraception ne le peuvent pas. L'OMS estime que les décès maternels pourraient être réduits d'un tiers si toutes les femmes souhaitant éviter une grossesse avaient accès à une contraception efficace. En particulier, les femmes célibataires, jeunes, pauvres, migrantes et rurales sont

souvent dépourvues d’accès à des services et à un conseil en planification familiale.

Les notes d’orientation de l’OMS publiées aujourd’hui sont axées sur les stratégies les plus prometteuses pour améliorer les prestations de planification familiale et renforcer les services de santé sexuelle et génésique dans les pays en développement. . Elles reposent sur les recommandations formulées par un groupe multidisciplinaire d’experts chargé par l’OMS de rechercher les meilleurs moyens d’élargir l’accès à la contraception.